

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 344-2023 sur les quotes-parts 2024.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 12 octobre 2023.




Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 12 octobre 2023 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 octobre 2023.

Signé : 

Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier